Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 28 (1902)
Heft: 8

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

saurait être recommandé dans sa forme actuelle pour l'exécution.

» Procédant par élimination, nous proposons de ne pas donner de suite aux projets en béton armé dans lesquels le retrait et la dilatation ne peuvent s'opérer sans risques de fissures ou de travail anormal de la matière; ce sont les projets Poujoulat A et Riondel.

» Nous éliminerons ensuite, soit à cause de son prix, soit à cause de ses détails surannés, le projet Schmiedt, tout en reconnaissant que la partie métallique présente la solidité désirable.

» Il reste trois projets en présence offrant tous trois des avantages sérieux :

» **Le projet Autran**, modifié dans le sens indiqué, offre le plus de sécurité pour le maintien des piles dans les conditions de charge normale, il supprime le renforcement assez coûteux et long des culées. La diminution de hauteur sous les poutres pour la navigation qui est de 0m,15 se laissera aisément racheter par une légère pente à donner aux travées extrêmes; le remplacement des zorès et de la chaussée, prévue par une dalle armée, permettrait de diminuer la surélevation de 0m,20 que ce projet prévoit au milieu de la chaussée. Enfin la suppression des coupures sur les piles 4 et 6 ferait gagner du métal et conduirait, combinée avec une meilleure répartition des écartements de poutres, à une diminution de la dépense prévue.

» **Le projet Poujoulat B** serait le meilleur comme système dès que l'on fait abstraction des réserves présentées au sujet de la solidité des fondations de piles. Non seulement le projet devrait être remanié et complété par les plans et calculs les plus complets, mais l'entrepreneur aurait à fournir toutes les justifications jugées utiles au sujet du système nouveau d'articulations qu'il propose. L'auteur du projet et l'entrepreneur n'étant pas connus comme ayant personnellement exécuté des travaux importants de ponts, il y aurait lieu d'être particulièrement sévère quant à la marche et au programme des travaux. L'offre faite par un des concurrents d'offrir une garantie de dix ans devrait être imposée à celui qui exécuterait le pont en béton armé.

» Ce pont est le plus favorable en ce qui concerne la hauteur libre pour la navigation, même si les naissances sont abaissées environ de l'épaisseur d'une assise, le niveau de la route au milieu différerait à peine du niveau actuel.

» Nous n'avons pas d'appréciation sur les changements de prix qu'entraîneraient les modifications demandées, le devis étant trop sommaire et ne fournissant pas de base suffisante.

» **Le projet Cuénod** donne lieu à la même réserve au sujet des piles et culées que le précédent; c'est, des ponts en béton armé, celui qui se prêterait le mieux et sans modification importante à une exécution immédiate. Muni d'une articulation à la clef il serait encore préférable. Les conditions de hauteur pour la navigation ne sont pas sensiblement modifiées, pas davantage le niveau actuel de la chaussée. Les réserves faites ci-dessus pour les précautions à prendre pour l'exécution sont également applicables à ce projet. Si le prix, comparé à celui du pont précédent, est sensiblement plus élevé, il ne faut pas omettre de mentionner qu'il correspond à une quantité plus considérable de béton armé, ce qui est en partie nécessité par les tensions supplémentaires, à prendre en considération, provenant des variations de la température et du retrait.

» Au point de vue de l'*entretien*, les trois projets se présentent dans des conditions favorables; dans le projet Autran, les poutres pleines sont aisées à nettoyer et à repeindre; n'étant pas exposé à des vapeurs acides ou sulfureuses, le métal ne court pas de risque d'oxydation anormale. Le remplacement des zorès par une dalle en béton diminuera dans une large mesure la surface à entretenir par la peinture; ce serait une économie de 5 à 6000 fr. à chaque renouvellement de la peinture, c'est-à-dire tous les 8 à 10 ans.

» Dans les ponts en béton armé on peut espérer que l'entretien de la construction sera réduit à un minimum si l'exécution est faite avec soin; il est toutefois possible qne la surface de l'intrados se fendille pendant les hivers rigoureux et que l'application d'un nouvel enduit soit nécessaire à l'avenir.

» Nous concluons en proposant de demander aux auteurs des trois projets qui viennent d'être mentionnés une étude complémentaire en indiquant, pour les deux derniers, le programme de l'exécution et les détails du renforcement des culées.

» Toutefois, en tenant compte de l'insécurité que présentent les fondations des piles dans le cas de ponts en arc très surbaissés, nous donnerions la préférence à un projet qui n'exercerait que des réactions verticales sur les piles et les culées.

» Ce projet pourrait être un pont métallique avec dallage en béton armé sous chaussée ou éventuellement un pont en béton armé formé de poutres continues avec appuis permettant la dilatation et le retrait du béton. »

Février 1902.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Rapport du président à l'assemblée générale du 22 mars 1902.

Messieurs et chers collègues,

Nous avons à vous faire rapport sur l'exercice écoulé, dès le 9 mars 1901 au 22 mars 1902. Nous ne parlerons pas ici en détail de l'état de notre caisse. Nous avons un avoir moins considérable que l'année dernière. Cette diminution provient de notre premier versement de 500 fr. pour dix actions de la Société du *Bulletin technique*, de la dépense que nous a occasionnée l'exposition de Vevey, beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait prévue et de dépenses diverses assez nombreuses.

Nous laissons au caissier le soin de vous renseigner. Il a eu passablement à faire et beaucoup d'entre nous s'en sont aperçus, car notre position double de Société autonome vaudoise et de section de la Société suisse des ingénieurs et des architectes a compliqué la situation.

Il y a eu des remboursements tirés à double et d'autres peut-être oubliés. La faute n'est pas toute imputable à notre administration; loin de là.

D'autre part aussi, l'abonnement au *Bulletin* étant compris dans notre cotisation, a donné lieu à quelques difficultés, d'autant plus que l'administration de ce dernier, jadis à Lausanne, a été transportée à Genève au milieu de 1900, puis est revenue à Lausanne fin 1901. Ce double déménagement ne s'est pas fait sans quelques grincements au point de vue du service financier.

Il y aura peut-être encore quelques complications cette année lorsque le *Bulletin* d'une part, et votre comité d'autre part, prendront en remboursement les abonnements et cotisations de 1902.

D'avance nous demandons à ceux vis-à-vis desquels on ferait des erreurs, de bien vouloir avoir de la patience, et nous saisissons cette occasion pour en souhaiter aussi au caissier, sans oublier celui qui sera président.

Puisque nous en sommes au *Bulletin*, constatons qu'il a été remis à une Société, par convention du 18 novembre 1901, ratifiée par votre assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 1901, et que cette Société s'est définitivement constituée, par acte notarié, le 4 mars 1902. Nous rappelons aussi que vous vous êtes intéressés à sa fondation par une prise de dix actions, soit 1000 fr., qui ont été libérées de 50 %.

A l'instant où nous écrivons ces lignes, six numéros du *Bulletin* de la Suisse romande ont paru. Nous nous faisons un plaisir et un devoir de constater que ce que nous avons vu jusqu'à maintenant nous donne confiance dans l'avenir. Nous souhaitons donc à notre *Bulletin* un nombre suffisant d'abonnés et d'annonces. Aidons lui en faisant de la propagande.

Il n'est pas hors de propos de signaler ici que les trois membres vaudois du Comité supérieur de rédaction sont membres de notre société et l'un d'entre eux est membre de votre comité. Le secrétaire du comité de rédaction est encore un des nôtres quoique habitant Berne.

Sur cinq membres du Conseil d'administration de la Société du *Bulletin technique*, trois font partie de la Société vaudoise et l'un d'eux est de son comité. Il en est de même pour les deux contrôleurs : l'un d'eux est de votre comité et le second est membre de la Société.

Vous le voyez, messieurs, vous êtes suffisamment représentés au sein des organes directeurs de ce *Bulletin*, ce qui n'est du reste que justice.

Il y avait en outre, en vertu de notre convention du 25 mars 1900 avec la Société suisse des ingénieurs et des architectes, à faire approuver cette nouvelle organisation du *Bulletin*, ainsi que le choix du nouveau rédacteur en chef, par le comité central. Les démarches nécessaires ont été faites, et le 4 mars 1902, une lettre de ce comité nous a annoncé que tout était en ordre.

Société suisse. — Notre Société vaudoise, devenue en 1900 section de la Société suisse, tout en gardant le droit d'avoir des membres dits indépendants, a pris part les 23, 24 et 25 août 1901 à la réunion générale de la Société suisse à Fribourg, par la présence de 15 à 20 d'entre nous. L'entrée de cette nouvelle et forte section a été constatée, tant en séance des délégués et à l'assemblée générale, qu'au banquet et à ce dernier avec accompagnement de chaudes acclamations.

Le nombre des membres vaudois de la Société suisse est de 158 sur 209 membres. Il pourrait être plus nombreux, la double contribution effraye ; mais n'oublions pas qu'il y a le *Bulletin* qui, si l'on n'est pas membre de la Société vaudoise, coûte à lui seul 10 fr., et il les vaut bien. Donc sur les 16 francs que vous payez, étant membres des deux Sociétés, il ne reste plus une bien grande part pour des frais qui semblent improductifs. Mais dira-t-on c'est 6 francs et si l'on n'est membre que de la Société vaudoise, c'est *moins deux francs* que cela nous coûte. C'est vrai, mais ne poussons pas ce raisonnement à l'extrême, car si le nombre des membres n'appartenant pas à la Société suisse devenait trop grand nous risquerions aussi de voir diminuer la contribution que celle-ci donne au *Bulletin* romand.

Tout cela forme un tout ; n'abusons pas de la facilité qui nous est laissée d'avoir des membres indépendants. C'est un moyen que nous utilisons pour attirer les jeunes. Mais on ne reste pas éternellement jeune.

Ce qui précède constitue en quelque sorte notre service extérieur.

Passons maintenant aux affaires intérieures. Votre comité, renouvelé conformément aux statuts, le 9 mars 1901, fut composé de M. Elskes, ing., président, H. Meyer, arch., caissier, qui remplaçait M. Barraud, et M. Amaudruz, ing., secrétaire, ces trois membres constituant le bureau. En qualité d'autres membres, M. Verrey, arch., également vice-président, M. A. van Muyden, ing., ces deux comme anciens, et MM. Isoz, arch. et Lochmann, ing., comme nouveaux membres du comité. Tout semblait donc établi sur de bonnes bases quand M. Elskes, qui faisait, à la satisfaction de tous, sa seconde année de présidence, et que chacun désirait voir encore souvent réélu, fut nommé à des fonctions à la Direction générale des chemins de fer fédéraux à Berne. Il donna sa démission lors de notre assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 1901 et fut remplacé par M. Lochmann, ingénieur, et celui-ci fut remplacé au comité par M. Ancel, également ingénieur.

Le comité, pendant l'année écoulée, a tenu onze séances. Il n'a donc pas mangé le pain de paresse.

Aujourd'hui, Messieurs, vous avez, conformément aux statuts, à nommer un président, il est nommé annuellement. Un secrétaire, M. Amaudruz, achevant sa deuxième période d'activité. Il a été élu le 10 novembre 1900 en remplacement de M. Tzaut ; notons qu'il est heureusement immédiatement rééligible.

Notre caissier n'étant entré que depuis une année reste et demeure en fonctions sans autres.

Mais nous avons le regret de devoir, toujours conformément aux statuts, nous séparer de MM. Verrey, arch., vice-président, et A. van Muyden, ing., qui fut longtemps rédacteur du *Bulletin* et souvent membre du comité, et a toujours dans ces fonctions multiples été dévoué à la Société. Celui qui écrit ce rapport le constate ici avec reconnaissance. M. Isoz, architecte, reste au comité. Il en serait de même de M. Ancel, ing., s'il n'avait déclaré formellement ne pouvoir rester plus longtemps, vu son domicile hors de Lausanne et ses nombreuses occupations.

Vous avez donc à nommer aujourd'hui, Messieurs, un architecte pour deux ans et deux ingénieurs, un de ces deux messieurs devant, l'année prochaine, faire partie de la série sortante et l'autre devant rester deux ans.

Ceci pour se conformer aux statuts et afin qu'à l'avenir la série sortante soit composée d'un ingénieur et d'un architecte, de même que la série entrante.

Il nous semble que, pour la conservation des traditions, au sein du comité il est mieux que ce ne soient pas deux ingénieurs à la fois et deux architectes à la fois qui sortent du comité et comme, vu les mutations qui ont eu lieu ces dernières années cela peut se faire ainsi, il serait bon de continuer.

Comme nous l'avons dit plus haut, le nombre de nos membres est actuellement de 209, y compris les recrues de ce soir; sur ce nombre 158 font également partie de la Société suisse.

Remarquons que le nombre des membres des sections vaudoise, neuchâteloise, genevoise et fribourgeoise, appartenant à la Société suisse formait à la fin 1901 un total de 228 membres, sur un total général pour toute la Suisse de 853 membres, soit plus d'un quart. Ce nombre justifie donc bien l'existence d'un *Bulletin* romand et d'une subvention pour cette publication.

Pendant l'année courante nous avons perdu par la mort MM. Clément Chessex et Rosenberger, ingénieurs, et M. Privat architecte. Nos bons souvenirs à ces camarades et nos regrets de les voir disparaitre de notre milieu. M. C. Chessex était un de nos plus anciens membres ; par démission pour raisons d'âge M. Keser-Doret, à Vevey. Nous avons gagné par nouvelles réceptions les membres dont suivent les noms :

Nicole, Gabriel, ing., Lausanne. — de Crousaz, Roger, ing., Lausanne. — Lossier, Henri, ing., Lausanne. — Codécido, ing., Lausanne. — Bosset, Ernest, ing., Lausanne. — Rochat, Oscar, ing., Lausanne. — Hoffet, P., ingénieur et professeur, Lausanne. — Marguerat, Léon, ing., Lausanne. — Gorgerat, Louis, ing., Lausanne. — Paris, ing., Lausanne. — Périllard, Eug., ing., Lausanne. — Wohnlich, Aug., ing., Lausanne. — Dumur, Victor, ing., Lausanne. — Meyer, Alfred, ing., Lausanne. — Chappuis, Hubert, ing., Dresde. — Panchaud, ing., Vevey. — Bonjour, arch., Lausanne. — Mons, Edouard, ing., Fribourg. — Mermier, Elie, ing., Brigue. — Pellet, arch., Chailly. — Fonjallaz, Léon, ing., Vallorbe. — Schwegler, Ernest, ing., Montreux. — Mégroz, Georges, ing., Brugg. — Bolomey, Jean, ing., St-Légier. — Wenger, Alexandre, arch., Morges. — Corbaz, arch., Lausanne.

Deux de nos membres qui ont quitté Lausanne, MM. Schüle et Elskes, ont bien voulu malgré cela, jusqu'à maintenant du moins, rester des nôtres. Nous les en remercions. Nous avons ainsi une augmentation de 21 membres sur l'effectif de l'année dernière.

La Société a eu cette année une séance générale extraordinaire le 27 novembre 1901 et six séances ordinaires dont nous allons reparler à l'instant, après avoir indiqué deux cas exceptionnels. La première réunion après l'assemblée générale du 9 mars 1901 a été, ensuite d'entente avec la Société des officiers et le Club alpin, une conférence de M. Lochmann sur la cartographie moderne et la nouvelle carte murale pour écoles, le 18 mars 1901, et une autre fois la Société a été convoquée ensuite d'entente avec le comité de la Société des sciences naturelles,

à assister au Musée industriel, le 19 février 1902, à une conférence de M. le professeur Schardt sur la géologie du Simplon et les venues d'eau à la tête sud de ce tunnel. Les six séances ordinaires ont été les suivantes :

1° *12 octobre 1901*. Après d'assez nombreuses questions administratives la Société entend un exposé de M. Lossier, ing., sur l'intégraphe Abdank-Abakanowicz, ingénieux appareil destiné à rendre de grands services aux ingénieurs. Cette conférence a paru dans le n° 20 du *Bulletin* du 20 octobre 1901.

2° *9 novembre 1901*. Conférence sur le transport de force à distance au moyen de l'électricité, par M. Gaillard, ingénieur-électricien. C'était une séance d'introduction au cours d'électricité industrielle qu'il a donné ensuite, sous les auspices de notre Société, cours de 11 leçons suivi avec assiduité et intérêt par 38 auditeurs d'âge variable, entre 22 et 66 ans, et appartenant à toutes les professions techniques. Disons ici que ces conférences avaient établi de si bons rapports entre les élèves et le professeur qu'elles se terminèrent par un modeste et cordial souper à l'hôtel de France, le 12 février 1902.

3° et 5° *le 14 décembre 1901 et le 8 février 1902*. Conférences de M. M. Wirz, arch., sur les « Origines de l'art du dessin ». Exposé du plus haut intérêt qui captiva tous les auditeurs, qui trouvèrent un grand plaisir non seulement à entendre le conférencier, mais à voir défiler sous leurs yeux une série de planches de dessins exécutées avec infiniment d'art et de goût.

Dans la 4me séance, qui eut lieu le *11 janvier 1902*, nous eûmes l'honneur et le plaisir de remettre à M. Gaudard, ingénieur et professeur honoraire, les diplômes de membre honoraire de la Société suisse des ingénieurs et des architectes et de la Société vaudoise, puis M. A. Naef, archéologue cantonal, nous donna une conférence des plus documentées sur le château d'Avenches, sa construction première et les réparations qui y furent faites plus tard. Pendant la conférence il fit circuler plus de cent belles photographies de M. Boissonas de Genève.

Enfin, la 6e séance du *8 mars*, qui devait être l'assemblée générale, fut considérée comme une séance ordinaire et eut lieu à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne. On y vit les trois projets primés et les deux projets mentionnés du concours des ponts sur la vallée du Flon, entre Chauderon et Montbenon.

MM. Vautier, ingénieur et Meyer, architecte, membres du jury, voulurent bien nous donner un intéressant exposé sur les projets, puis les auteurs des cinq projets donnèrent chacun des explications techniques, plus ou moins détaillées, sur leurs travaux et les idées qui les avaient conduits dans leurs conceptions. Quoique l'heure ne fut pas très avancée personne ne demanda la parole pour une discussion générale que l'on pensait devoir suivre. On préféra s'abstenir.

Tels furent, Messieurs et chers collègues, nos travaux de l'année écoulée.

En terminant ce paragraphe nous remarquons que cette année nos conférences ont été données pour la moitié par des architectes. Nous espérons que cela amènera dans notre société plus de candidats de cette profession. On peut aussi remarquer que le *Bulletin* est davantage orienté dans cette direction que précédemment.

La bibliothèque a été déménagée et déposée dans les locaux de la bibliothèque de l'Ecole d'ingénieurs. Malheureusement elle n'est pas encore régulièrement installée et les conventions et règlements fixant cette cession de notre propriété et le mode d'usage de la bibliothèque par nous n'ont pas encore pu être définitivement élaborés. Nous le regrettons mais il n'a pas été en notre pouvoir d'amener plus tôt cette affaire à chef.

Espérons que le comité qui sortira des votes de ce jour aura plus de chance que nous.

Pendant le courant de cette année nous avons reçu le diplôme de médaille d'or à l'exposition de Vevey.

Nous devons mentionner aussi qu'ensuite d'une proposition faite par M. Elskes pendant qu'il était encore au milieu de nous, il s'est fondé à Lausanne, sur l'initiative de notre Société, pour Lausanne et dans une certaine mesure aussi pour le canton de Vaud, une « Commission d'art public » composée de délégués de la société des Beaux-arts, de la société du Développement de Lausanne et de la nôtre.

Cette Commission s'est constituée définitivement le 17 février 1902 et elle est composée de :

Pour la Société des Beaux-Arts : MM. Ch. Vuillermet, peintre, à Lausanne. — Alb. Bonnard, rédacteur, à Lausanne. — Herminjat, peintre, à Lausanne. — Melley, architecte, à Lausanne.

Pour la société du Développement de Lausanne : MM. E. Gautschy, opticien, à Lausanne. — Aug. Amann, négociant, à Lausanne. — J. Courvoisier, à Lausanne. — P. Rosselet, à Lausanne.

Pour la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : MM. G. Rouge, architecte, à Lausanne. — J.-J. Lochmann, ingénieur, à Lausanne. — Th. van Muyden, architecte, à Lausanne — J. Simon, architecte de l'Etat, à Lausanne. — M. Wirz, architecte, à la Tour-de-Peilz.

Elle a désigné son comité comme suit :

MM. J.-J. Lochmann, ingénieur, président. — Albert Bonnard, rédacteur, vice-président. — P. Rosselet, secrétaire.

Enfin, nous avons à vous présenter aujourd'hui, en vous priant de l'adopter, si possible, un projet de revision de nos statuts, que nous vous avons annoncé il y a deux séances.

Ce projet tient compte du fait que nous sommes maintenant Société vaudoise et section de la Société suisse, ainsi que des changements nécessités par l'organisation actuelle du *Bulletin technique*.

Il coordonne également quelques points que l'usage avait démontré avoir besoin d'être remaniés.

Nous croyons devoir vous proposer l'inscription de notre Société et de nos statuts au registre du commerce.

Lausanne, le 22 mars 1902.

Le Président,
J.-J. LOCHMANN.

Notes relatives aux finances.

Il y a une année l'avoir de notre Société était de	Fr. 2,836.45
Actuellement il n'est plus que de	1,571.36
Nous avons donc une diminution de fortune de .	Fr. 1,265.09

Cette diminution provient des faits indiqués au commencement du rapport.

Notre budget pour 1902-1903 prévoit un déficit de fr. 115 et dores et déjà, vu l'impression à nouveau des statuts, nous pouvons annoncer qu'il sera passablement plus élevé. Malgré cela nous n'augmentons pas le montant de notre cotisation afin de ne pas surcharger les membres de notre Société qui font aussi partie de la Société suisse, espérant, comme on l'a déjà dit l'année dernière, que la cotisation de celle-ci serait prochainement diminuée et qu'alors la nôtre pourrait être, sans inconvénient, augmentée dans une faible proportion. Cela nous permettrait de rétablir l'équilibre de nos finances.

Avec huit francs par membres nous avons trop peu, puisque nous payons six francs pour le *Bulletin* et un franc pour la bibliothèque; il ne nous reste plus qu'un franc par membre, soit environ deux cents francs, pour toutes nos autres dépenses.

J.-J. L.

Dans sa séance du 22 mars 1902 la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes a procédé au renouvellement de son Comité. Il est maintenant composé comme suit :

Président, J.-J. Lochmann, ingénieur.
Caissier, H. Meyer, architecte.
Secrétaire, V. Amaudruz, ingénieur.

Membres: Vice-Président, F. Isoz, architecte.
E. Bosset, ingénieur.
série sortante en 1903.
Ch. Dufour, architecte.
Ls Chavannes, ingénieur.
série sortante en 1904.